



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
10 décembre 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto

Seizième session, quatrième partie

Durban, 29 novembre-9 décembre 2011

Point 3 de l'ordre du jour

**Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I  
au titre du Protocole de Kyoto**

### **Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto**

#### **Projet de conclusions proposé par le Président**

Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto a décidé de recommander à la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto d'examiner et d'adopter, à sa septième session, des projet de décision sur le résultat des travaux effectués à sa seizième session (pour le texte de la décision, voir FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.1), sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (pour le texte de la décision, voir FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.2), sur les échanges de droits d'émission et les mécanismes fondés sur des projets (pour le texte de la décision, voir FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.3), sur les gaz à effet de serre, les secteurs et catégories de sources, les paramètres de mesure communs à utiliser pour calculer l'équivalent-dioxyde de carbone des émissions anthropiques par les sources et des absorptions par les puits et d'autres questions méthodologiques (pour le texte de la décision, voir FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.4) et sur l'examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I (pour le texte de la décision, voir FCCC/KP/AWG/2011/L.3/Add.5).